© OIT/Leventhal L.

Pour plus d'informations, visitez www.ilo.org/childlabour

Copyright © Organisation internationale du Travail - Mai 2016
Service des Principes et droits fondamentaux au travail (FUNDAMENTALS)

12 juin 2016

Journée mondiale contre le travail des enfants

# Éliminer le travail des enfants dans les chaînes de production

C'est l'affaire de tous!

International Labour Organization

## L'industrie des produits de la mer de l'Asie du Sud-Est luttent contre le travail des enfants

### Contexte

Depuis que que les violations graves des droits au travail, y compris du travail des enfants et du travail forcé, attirent davantage l'attention du public, l'industrie des produits de la mer de l'Asie du Sud-Est fait face à une pression croissante pour mettre en place au plus tôt des systèmes solides et pérennes empêchant toute violation des droits au travail et permettant l'application d'un traitement approprié en cas de violation. Des violations ont été repérées tout au long de la chaîne de production, allant de bateaux de pêche à l'aquaculture continentale en passant par les étapes de transformation primaire et secondaire des produits de la mer. Aborder ces questions au sein d'une chaîne de production aussi étendue, complexe et changeante, où les bateaux peuvent rester en mer pendant de longs mois, est un défi majeur, d'autant plus quand les institutions du marché du travail sont défectueuses et les migrations peu régulées.

© OIT

## Initiatives déjà menées

L'OIT, le gouvernement de la Thaïlande et des représentants de la filière ont conçu et mis en place le programme «Bonnes pratiques de travail». Cette initiative volontaire vise à perfectionner la filière en la débarrassant du travail des enfants et en promouvant le respect des droits fondamentaux au travail dans la chaîne de production des produits de la mer. Dans les 175 usines et unités de transformation primaire où ce programme a été appliqué, employeurs et travailleurs ont œuvré main dans la main à l'amélioration concrète des conditions de travail et à l'instauration d'un dialogue social afin de répondre davantage aux normes nationales et internationales du travai.

Au sein de ce programme, travailleurs et employeurs suivent une formation sur les droits au travail et œuvrent ensemble à la mise en place de plans d'action pour lutter contre la violation de ces droits et à l'amélioration des conditions de travail et de la productivité. Pour le bon déroulement du programme, il est absolument nécessaire de faire appel à des services de médiation très compétents, capables de générer un sentiment de coopération, de confiance mutuelle ainsi qu'une prise de conscience de ce que sont le travail des enfants et les droits au travail. A l'issue d'une formation initiale intensive et de l'élaboration d'un plan d'action, les formateurs/médiateurs ont à charge de revenir régulièrement sur le site de transformation des produits de la mer pour s'assurer de la bonne mise en application du plan.

Voici quelques-unes des améliorations concrètes apportées à ce jour:

- traduction des contrats de travail et des panneaux en Birman;
- adoption de mesures plus efficaces sur la sécurité et la santé au travail;
- introduction de systèmes de vérification de l'âge des travailleurs pour lutter contre le travail des enfants;
- admission de travailleurs migrants originaires du Myanmar dans les conseils veillant au bien-être des travailleurs;
- amélioration de la coopération entre travailleurs et employeurs;
- augmentation des salaires par le versement d'un salaire minimum en plus du système de paiement à la pièce.

A l'échelle nationale, une équipe spéciale tripartite supervise la mise en œuvre du programme. En plus d'offrir un espace de discussion, cette équipe travaille également à définir les bonnes stratégies dans la lutte contre les violations des droits au travail dans la chaîne de production thaïlandaise des produits de la mer. L'équipe spéciale existait dans un premier temps sous la forme d'un comité ad hoc réunissant des fonctionnaires des ministères du Travail et de la Pêche ainsi que des chefs d'entreprise du secteur des produits de la mer; et il avait pour tâche de superviser l'élaboration des supports de formation utilisés au sein du programme. Il est rapidement apparu que ce regroupement offrirait un excellent espace de discussion. Par souci de crédibilité et de durabilité, le programme nécessitait cependant une instance dirigeante plus pérenne et plus transparente; l'équipe spéciale a donc été élargie: y figurent désormais des représentants de syndicats et d'ONG, et les représentants des acheteurs et l'OIT y ont pour leur part le statut d'«observateur actif». C'est ainsi que l'équipe spéciale est devenue un espace de discussion ouvert.

© OIT

Une feuille de route a été tracée en prévision de l'élargissement du programme qui, par-delà les usines et les unités de transformation primaire, va s'étendre aux centres d'aquaculture et aux bateaux de pêche, et de la mise en place d'un mécanisme de plaintes pour les pêcheurs. Cette feuille de route a été l'occasion d'une rencontre entre les différentes parties prenantes que sont les travailleurs migrants du Myanmar et les multinationales acheteuses de produits de la mer, parties qui n'avaient encore jamais engagé le dialogue.

## Enseignements tirés

- **Le travail des enfants s'accompagne toujours de violations des autres droits fondamentaux au travail. Il peut être plus efficacement combattu si l'ensemble des droits fondamentaux au travail sont également au cœur de la lutte: des cas de travail forcé ont par exemple également été observés sur la chaîne de production des produits de la mer. La coopération entre différents lieux de travail peut aider à la mise en place de systèmes de vérification de l'âge des travailleurs.**
- **Une approche applicable à tous les maillons de la chaîne de production est plus à même de déboucher sur une solution globale. Certains maillons de la chaîne, comme les hangars d'épluchage, reçoivent moins d'attention que d'autres, comme les bateaux de pêche, alors qu'ils font face à des problèmes tout aussi importants et auraient besoin d'aide pour envisager des solutions à même de répondre à leurs besoins. Une approche de la chaîne dans son ensemble, allant de la pêche des produits de la mer à sa consommation, est nécessaire.**
- **Il est essentiel d'engager le dialogue avec les différentes institutions gouvernementales de manière à ce que les cas de travail forcé puissent être traités avec justice et soumis à des mesures correctives, et à ce que l'accès à une éducation et à d'autres services publics entre dans la stratégie d'abolition du travail des enfants.**
- **La création de mécanismes tripartites pour lutter contre le travail des enfants au sein de la chaîne de production pérennise les changements. Le dialogue social et des systèmes de relations de travail aboutis assurent aux travailleurs les moyens de défendre leurs propres intérêts.**
- **Le travail des enfants peut servir de point de départ aux discussions préalables à l'adoption de mesures connexes, comme la sécurisation des migrations ou encore l'élargissement du marché du travail.**

1 Un soutien financier a été fourni par le biais d'accords des Partenariats Public-Privé (PPP) avec des partenaires clés de l'industrie et par le département du Travail des États-Unis (USDOL).